Un espace campus destiné aux jeunes inauguré à Secondigny

lundi 24 octobre 2022, par lpe

La communauté de communes de Parthenay-Gâtine (Deux-Sèvres) s'est engagée dans une politique en faveur de la jeunesse au travers d'un appel à projets Programme d'investissement d'avenir (PIA) « Les jeunes s'en mêlent ». Il s'agit de donner les moyens aux jeunes de continuer à vivre sur le territoire, de les accompagner dans leurs premiers projets et sur les nouvelles formes de travail. Pour y parvenir, est né le projet de campus rural décliné dans 4 communes : le campus central à Parthenay et des espaces campus installés à Ménigoute (depuis octobre 2019), Thénezay (depuis 2018) et Secondigny.

Les espaces campus, destinés aux jeunes de 16 à 30 ans, répondent à des objectifs communs :
- Informer les jeunes sur tous les sujets : loisirs, mobilité, bien-être social, santé, orientation, formation…
- Être attractif et permettre aux jeunes de continuer de vivre sur le territoire,
- Leur donner les moyens de maîtriser leurs parcours de vie,
- Favoriser la création d'activités économiques, sociales et culturelles et de projets citoyens, par le soutien à l'initiative, le partage…
- Développer les échanges entre les jeunes et les acteurs socio-économiques,
- Favoriser l'échange, l'entraide, la transmission de savoirs et de savoir-faire,
- Accompagner la numérisation des nouvelles formes de travail.

Situé dans le centre bourg de Secondigny à proximité de la médiathèque, des commerces et de la maison des associations, cet espace (140 m²) est à la croisée d'activités sociales et culturelles diverses avec :
- un espace de co-working,
- un espace multifonctionnel qui pourra servir d'espace d'accueil et d'activités pour les jeunes, de salle de réunion,
- 2 bureaux partagés pour les partenaires (référent jeunesse, mission locale, Caisse d'Allocation Familiale…)
- un coin convivial avec une kitchenette.

La Région Nouvelle-Aquitaine a accompagné le projet à hauteur de 31900 euros dans le cadre du Contrat de dynamisation et de cohésion de la Gâtine. L'Union européenne a également soutenu ce projet à hauteur de 25000 euros dans le cadre du programme Leader (Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale).